



## La Ville invite les citoyens à animer leur quartier dans le cadre de la Fête du voisinage

**Rivière-du-Loup, le 7 mai 2025** – Le 7 juin prochain se tiendra la 19<sup>e</sup> Fête du voisinage, une initiative portée à l'échelle du Québec par l'organisme Espace MUNI. La Ville de Rivière-du-Loup invite les citoyens à profiter de cette journée pour animer leur coin de rue et passer un moment festif avec leurs voisins.

Qu'il s'agisse d'un barbecue, d'un tournoi amical de ping-pong ou d'un pique-nique familial, toutes les idées rassembleuses sont les bienvenues! L'idée est simple : les citoyens peuvent organiser un événement qui leur ressemble et demander un coup de pouce de la Ville, qu'il soit logistique, technique ou financier. Les organisateurs sont invités à présenter leur projet en remplissant le formulaire de demande de soutien au [VilleRDL.ca/voisinage](http://VilleRDL.ca/voisinage) avant le mardi 20 mai prochain.

Pour recevoir un soutien, les projets devront répondre à certains critères d'admissibilité, dont : se tenir le 7 juin (beau temps, mauvais temps), avoir lieu sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup, être accessibles aux citoyens du quartier et respecter les règlements municipaux. Les quelques projets retenus bénéficieront d'un montant pour couvrir certaines dépenses et seront présentés à la population dans le cadre de la Fête du voisinage.

Avec cet appel à projets, la Ville souhaite notamment valoriser l'engagement citoyen, multiplier les initiatives locales et alimenter la fierté des Louperivois à l'égard de leur communauté. Pour obtenir plus d'information, les personnes intéressées peuvent communiquer avec Marie-Anne Caron au 418 862-0906.

- 30 -

Source : Marie-Anne Caron  
Gestionnaire aux équipements et programmes communautaires

Pour information : Laura Martin, conseillère  
Service des communications  
418 867-6714